



BILAN de la 1^{ère} édition de l'appel à projets « pour la protection de la ressource en eau »

Félicitations aux 6 lauréats du 1^{er} appel à projets « pour la protection de la ressource en eau » 2014

Lancé en 2014, cet appel à projets a suscité 47 candidatures.

A travers cet appel à projets, l'Agence de l'eau souhaite soutenir l'émergence de projets de territoire favorisant les changements de pratiques ou de systèmes et leur pérennisation, ainsi que des modalités de gestion innovantes. Les projets proposés par les candidats portaient sur les thématiques suivantes :

- *Expérimentation en agriculture*
- *Animation/communication/sensibilisation*
- *Accompagnement aux changements de pratiques*
- *Etudes*
- *Développement de filières*
- *Création d'un label*

Au final, 6 projets ont été retenus (sur les 47 dossiers reçus) en raison de leur caractère innovant et de leur impact sur la qualité de la ressource en eau.

Retour sur le bilan de l'année 2014

Rappel des modalités

15 juin 2014	Retour des manifestations d'intérêt présentées sous forme d'un document court présentant les grands principes du projet envisagé)
2 juillet 2014	Réunion du jury technique qui a rendu son avis permettant ainsi de réorienter le projet si nécessaire.
30 septembre 2014	Date limite de réception des dossiers complets finalisés.
8 octobre 2014	Seconde réunion du jury technique pour la sélection des meilleurs projets
6 février 2015	Validation des dossiers retenus par la Commission des aides des instances de bassin de l'Agence.

Composition du jury technique

Le jury technique était composé de 9 membres (1 représentant d'une DRAAF, d'une DREAL, d'une Région, d'un CESER et 5 représentants des services de l'Agence de l'eau Seine-Normandie).

Dossiers de manifestation d'intérêt

47 dossiers reçus

Types de projets reçus :

- Expérimentation en agriculture : 16 projets
- Animation/communication/sensibilisation : 10 projets
- Accompagnement des changements de pratiques : 10 projets
- Etudes (dominantes) : 6 projets
- Développement de filières : 7 projets
- Création d'un label : 2 projets

Au regard du cahier des charges, le jury technique a émis les avis suivants (non éliminatoires) sur les 47 manifestations d'intérêt reçues :

- Favorable : 4 avis
- Favorable avec réserve : 12 avis
- Plutôt défavorable : 8 avis
- Défavorable : 23 avis

Un avis commenté a été envoyé à chaque porteur de projet pour l'aider à faire évoluer son projet ou à le finaliser.

Dossiers finalisés

A l'issue des premiers avis transmis aux 47 candidats ayant remis un dossier de manifestation d'intérêt, 18 dossiers finalisés ont été reçus au 30 septembre.

Type de projets :

- Expérimentation en agriculture : 2 projets
- Animation/communication/sensibilisation : 5 projets
- Accompagnement des changements de pratiques : 3 projets
- Etudes (dominantes) : 2 projets
- Développement de filières : 7 projets
- Création d'un label : 2 projets

Dossiers retenus

Lors de la seconde réunion du jury technique, sur les **18 dossiers finalisés reçus, 6 projets ont été retenus comme lauréats :**

- Expérimentation en agriculture : 1 projet
- Accompagnement des changements de pratiques : 2 projets
- Développement de filières : 2 projets
- Création d'un label : 1 projet

Les nombreux critères d'éligibilité ont ainsi conduit à écarter plusieurs dossiers. A noter que sur les 12 dossiers finalisés non sélectionnés, 8 sont potentiellement éligibles aux aides de l'Agence de l'eau dans le cadre des modalités classiques.

Liste des 6 lauréats proposés par le jury (porteur du projet)

DEFIS RURAUX

(Seine-Maritime)

Production de plantes médicinales biologiques, de semences fourragères et d'énergie (développement de filière)

Porté par un groupe d'agriculteurs, le projet a pour but de créer des filières rémunératrices, respectueuses des ressources et favorisant l'autonomie des exploitations et du territoire. Les actions proposées, qui ont toutes une portée collective autour de l'investissement matériel (séchoir polyvalent) prévu sur la commune de BREUTE, sont les suivantes :

- Mise en place d'une zone de production de plantes médicinales biologiques séchées (pérennes : menthe poivrée, mélisse) et compressées (8 agriculteurs et 60 hectares à 3 ans) en lien avec la coopérative Anjou Plantes.
- Mise en place d'une zone de production et de séchage de semences fourragères (100 hectares à 3 ans) en lien avec Dumesnil SA.
- Mise en place d'une zone de production de bois déchiqueté sur la commune (45 à 90 km à 3 ans) pour approvisionner la chaudière reliée au séchoir.
- Expérimentation et démonstration de zones de production de biomasse à vocation énergétique et phyto-épuratrice.
- Communication et actions de démonstrations à destination des agriculteurs.

EAU DE PARIS

(Seine et Marne, Yonne et Eure)

Création et mise en place d'un label (création d'un label)

Il s'agit de la mise en place d'un label transversal, concernant la protection de l'eau au niveau des paysages agricoles, forestiers et urbains, matérialisant toutes les démarches innovantes entreprises jusqu'à maintenant par Eau de Paris. Ce label constitue un outil de développement économique local ainsi que de communication exemplaire.

L'objectif est de développer ce label sur les 3 aires d'alimentation de captages pilotes caractérisées par des contextes pédoclimatiques différents, sur lesquelles différentes évolutions de pratiques agricoles peuvent être valorisées. Ce label pourrait être étendu aux autres aires d'alimentation des captages gérés par Eau de Paris, afin de dynamiser la protection de la ressource.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE TOUCY

(Yonne)

Etude de faisabilité et mise en œuvre d'une filière de valorisation locale de fourrage (filiale/étude)

Ce projet consiste à créer une filière locale de valorisation des fourrages afin de pérenniser les surfaces en herbe mises en place sur l'aire d'alimentation du captage de la Source des Gondarts, en s'articulant autour de trois axes :

- Etude des besoins en fourrage des élevages (type de fourrage, quantité, etc.) ainsi que de la faisabilité d'une organisation locale (coût, contrats, stockage, logistique, etc.).
- Réflexion sur des projets de méthanisation.
- Mise en œuvre avec expérimentation sur la valeur humique des légumineuses.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-MARNE (Haute-Marne)

Une action du sol repensée pour assurer la qualité de l'eau (expérimentation en agriculture)

Ce projet s'inscrit sur l'aire d'alimentation du captage de ROOCOURT-LA-COTE, captage prioritaire au titre du SDAGE. Porté par la Chambre Départemental d'Agriculture de la Haute Marne en collaboration étroite avec la Commune de BOLOGNE, il s'articule autour de 5 actions principales :

- Etude du panel de filières et de cultures adapté ou adaptable au territoire.
- Cartographie du réseau de circulation sous terrain afin de positionner les différents types d'occupation du sol.
- Optimisation de l'assolement et de l'occupation du sol.
- Plan de communication.
- Coordination technique du projet.

TERR'AVENIR PICARDIE (Oise)

Démarche collective de progrès IS'EAU (accompagnement des changements de pratiques)

Ce projet est la suite logique du collectif IS'EAU actif sur AUGER-ST-VINCENT, regroupant actuellement 12 agriculteurs autour du management environnemental. Le projet cible les 31 agriculteurs cultivant sur l'aire d'alimentation du captage d'AUGER. Les actions prévues sont :

- Essais d'intercultures longues et courtes sur des parcelles agricoles.
- Implantation de haies.
- Réflexion conversion à l'Agriculture Biologique.
- Implantation de TTCR (taillis à très courte rotation).
- Utilisation de granulés de digestat de méthaniseur afin d'optimiser l'efficacité des engrais organiques.

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DE MONTCHAL (Seine et Marne et Essonne)

Développons l'agriculture de demain sur une Aire d'alimentation de captage (accompagnement des changements de pratiques)

Une « transition écologique » de la plaine entre COURANCES (91) et FLEURY-EN-BIERE (77) est amorcée depuis 2012, afin de contribuer efficacement à la reconquête de la qualité de l'eau sur cette zone (aire d'alimentation de captage de la source des GONDARDS à SAINTS-EN-PUSAYE). La lutte contre le ruissellement, le lessivage et les pollutions diffuses sont les problématiques auxquelles ce projet de territoire vise à répondre. L'objectif final est la reconversion en une Agriculture Biologique à haute capacité productive d'ici 2018 de l'ensemble de la SAU de deux exploitations agricoles (SCEA de Garances et SCEA de Montchal) soit 430 ha. Une dynamique forte sur ce même territoire auprès de 11 autres fermiers (sur 500 ha) sera développée. Les principales actions sont :

- Mettre en place un mode de production en agriculture biologique.
- Passer des grandes cultures à une exploitation de polyculture-élevage.
- Acquérir, vulgariser les techniques développées et mettre en avant les résultats sur la qualité de l'eau.